

HONORAIRES DE L'AGENCE à compter du 01/04/2026

“Transaction”

Honoraire à la charge vendeur	Locaux à usage d'habitation, professionnel ou industriel		Terrains à bâtir	
	Montant	Mandat simple	Mandat exclusif	Mandat simple
Jusqu'à 100 000 €	8,5% TTC Max	8% TTC Max	10% TTC Max	9% TTC Max
De 100 001 à 500 000	7% TTC Max	6,5% TTC Max	9% TTC Max	8% TTC Max
De 500 001 à 800 000 €	6% TTC Max	5,5% TTC Max	8% TTC Max	7% TTC Max
de 800 001 à 1 000 000 €	5,5% TTC Max	5% TTC Max	7% TTC Max	6% TTC Max
> de 1 000 001 €	5% TTC Max	4% TTC Max	6% TTC Max	5.40% TTC Max

Honoraires TTC (TVA à 20%) calculés sur le montant des transactions réalisées. Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la rédaction de l'acte authentique.

Estimation d'un bien valeur vénale : au prix de 180.00 € TTC Max., déduit de la commission dans le cadre d'une vente.



67, Avenue Fernandel - 13012 MARSEILLE

contact@santiimmo.com +33(0)4 95 73 24 75

EURL SANTI EXPERTIMMO PROVENCE, au capital de 5 000 €

N°TVA Intra. : FR70509911624 et SIRET 509 911 624 00047 code NAF 6831Z

RCS Marseille n° B509 911 624 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière

et Prestations touristiques n° CPI 1310 2018 000 035 737 - délivrée par la CCI de MARSEILLE PROVENCE - Garant : GALIAN - 89 Rue de la Boétie 75 008 Paris.

“Locations annuelle”

Les honoraires de location sont facturés au bailleur et au locataire soit :

- LOCAUX D'HABITATION

-**Zone très tendue** : Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail : **12.10€ TTC /m²Max**

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3.03€ TTC/m²Max**

-**Zone tendue** : Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail : **10.09€ TTC /m²Max**

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3.03€ TTC/m²Max**

-**Zone non tendue** : Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail : **8.07€ TTC /m²Max**

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3.03€ TTC/m²Max**

- LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

15% TTC du loyer annuel Max



67, Avenue Fernandel - 13012 MARSEILLE

contact@santiimmo.com +33(0)4 95 73 24 75

EURL SANTI EXPERTIMMO PROVENCE, au capital de 5 000 €

N°TVA Intra. : FR70509911624 et SIRET 509 911 624 00047 code NAF 6831Z

RCS Marseille n° B509 911 624 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière

et Prestations touristiques n° CPI 1310 2018 000 035 737 - délivrée par la CCI de MARSEILLE PROVENCE - Garant : GALIAN - 89 Rue de la Boétie 75 008 Paris.

“Gestion locative annuelle”

En sus des honoraires de location (charge bailleur)

7.5%TTC du montant quittancé

Loyers impayés : **3% TTC** du montant quittancé

Gestion sinistre et contentieux : **forfait de 150 €TTC Max**

Forfait 100€ TTC pour frais d’entremise facturé en sus au bailleur

“Location saisonnière”

15% TTC du prix de la location à la période (à la charge du propriétaire) correspondant aux :

Honoraires de constitution du dossier du locataire et rédaction de la convention de location, recherche de locataires...

Frais de dossier : 50€ TTC, à la charge du preneur pour chaque dossier

“Gestion locative saisonnière”

27% TTC du prix de la location à la période (à la charge du propriétaire) correspondant aux :

- **15%TTC** Honoraires de constitution du dossier du locataire et de rédaction de la convention de location

Rechercher des locataires...

Frais de dossier : 50€ TTC, à la charge du preneur pour chaque dossier



67, Avenue Fernandel - 13012 MARSEILLE

contact@santiimmo.com +33(0)4 95 73 24 75

EURL SANTI EXPERTIMMO PROVENCE, au capital de 5 000 €

N°TVA Intra. : FR70509911624 et SIRET 509 911 624 00047 code NAF 6831Z

RCS Marseille n° B509 911 624 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière

et Prestations touristiques n° CPI 1310 2018 000 035 737 - délivrée par la CCI de MARSEILLE PROVENCE - Garant : GALIAN - 89 Rue de la Boétie 75 008 Paris.

- **12% TTC** Honoraires de réalisation de l'état des lieux, gestion des ménages, location de linge ...

Gestion des travaux

Mission complémentaire : 20% TTC avec un minimum de 5€ sur le montant des factures d'achat à la charge du mandant.

“En sus des honoraires de location saisonnière”

Le traitement administratif des chèques ANCV, **à la charge du mandant** : 3 % TTC sur les montants encaissés + envoi en RAR à 6,00 €.

Options à charge du propriétaire :

- Remise en état maison : Heure de ménage : 28.80 € TTC / H (produits d'entretien inclus)
- Assurance PROPRIETAIRE : 2,8 % TTC
- Honoraires d'assistance au classement ou au renouvellement du classement du bien, article D. 324-2 du tourisme : 180,00€ TTC

Prévisionnel de location au prix de 180.00 € TTC, *gratuit dans le cadre d'une signature d'un mandat de location ou d'un mandat de gestion locative.*

Expertises : Prix selon Spécificité.

NB : Pourcentage de TVA appliqué selon législation en vigueur.

N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir nos propositions d'honoraires détaillés.



67, Avenue Fernandel - 13012 MARSEILLE

contact@santiimmo.com +33(0)4 95 73 24 75

EURL SANTI EXPERTIMMO PROVENCE, au capital de 5 000 €

N°TVA Intra. : FR70509911624 et SIRET 509 911 624 00047 code NAF 6831Z

RCS Marseille n° B509 911 624 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière

et Prestations touristiques n° CPI 1310 2018 000 035 737 - délivrée par la CCI de MARSEILLE PROVENCE - Garant : GALIAN - 89 Rue de la Boétie 75 008 Paris.